ZOOM SUR LA RESTAURATION MUNICIPALE

Bousbecque

Magazine d'information municipale - avril 2017 - www.bousbecque.fr

éducation

LE RÔLE DE LA COMMUNE

Voeux à la Population

Moment de convivialité autour de la galette

Petite Enfance

De nombreux ateliers dédiés aux tous petits

Jubilaires

Célébrons nos aînés bousbecquois

Portfolio

Bousbecque
Magazine d'information municipale de la ville de Bousbecque

Le magazine Bousbecque est distribué gratuitement à tous les habitants de Bousbecque. Si vous ne le recevez pas ou pour le recevoir en version numérique, contactez la mairie de Bousbecque au 03 20 23 63 63 ou par courriel : **contact@bousbecque.fr** • Tirage : 2100 exemplaires. • Tous droits de reproduction réservés. © 2017 • Impression labellisée Imprim'Vert sur papier 100% recyclé Cyclus • Dépôt légal : avril 2017 • Directeur de la publication : Alexandre Beeuwsaert, Maire de la ville de Bousbecque • Photographies, rédaction et infographie : Ville de Bousbecque service Communication • Impression : FG Arts Graphiques

Bousbecque

SOMMAIRE

FÊTES & CÉRÉMONIES : P.4
Voeux à la Population
Jubilaires / 11 novembre

CULTURE : P.6
80 ans du cinéma

DOSSIER : L'Éducation P.7
Parole aux directrices
Le regroupement scolaire
La sécurité

SPORT : Le Cross des écoles P.11

PETITE ENFANCE : P.12
Le Centre Petite Enfance
La semaine de l'Enfant

SERVICES MUNICIPAUX : P.16

COMPRENDRE P.17

CIVISME P.18

EXPRESSION LIBRE P.19

POSTER P.20

Edito

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Voici votre nouvelle édition du magazine municipal d'information. Dans ce numéro nous avons souhaité vous apporter un éclairage sur l'une des missions les plus importantes de la commune : l'école. À Bousbecque près de 600 enfants fréquentent les établissements scolaires de la maternelle au CM2. La commune ayant à sa charge l'entretien et les investissements dans les écoles publiques, nous avons souhaité vous éclairer sur cette compétence en donnant notamment la parole à nos directrices.

Ce bulletin revient également comme à son habitude sur les événements déroulés ces derniers mois. Deux focus particuliers sur deux anniversaires célébrés en 2017 : les 10 ans du Centre Petite Enfance Les P'tits Becs ainsi que les 80 ans du cinéma Le Foyer.

Ce premier semestre 2017 étant marqué par deux scrutins majeurs : l'élection présidentielle (23 avril-7 mai)et les élections législatives (11 et 18 juin), je souhaite ici rappeler combien voter est un droit essentiel à la bonne marche de notre démocratie. Sachez en faire bon usage dans le contexte que nous connaissons tous en ne laissant personne décider à votre place. Votez !

Bonne lecture à toutes et tous !

Alexandre BEEUWSAERT
Maire de Bousbecque

Hôtel de Ville
19 rue de Wervicq
59166 BOUSBECQUE

contact@bousbecque.fr

facebook.com/bousbecque

03.20.23.63.63

www.bousbecque.fr

@VilleBousbecque

VOEUX A LA POPULATION
UN MOMENT CONVIVIAL

Vendredi 6 Janvier, Alexandre BEEUWSAERT, Maire de la Commune entouré de son conseil municipal, présentait ses vœux à la population et aux personnalités réunies à la Salle des Fêtes, Avenue des Peupliers. Après une rétrospective en photo des événements et réalisations de l'année 2016, la population bousbecquoise venue en nombre a écouté le discours d'Alexandre BEEUWSAERT dressant un état des lieux et informant sur les grandes orientations pour 2017.

Monsieur le Maire a ouvert son discours par une pensée à la famille de Jacques Rémory, ancien Maire de Linselles et aux familles qui ont souffert cette année encore face au terrorisme.

Puis en remerciant ensuite l'ensemble des bénévoles « pour leur implication précieuse dans la vie de la Commune, pour leur dynamisme parfaitement illustré dans la rétrospective », c'est dans cette même dynamique que l'équipe municipale s'engage auprès des administrés pour leur bien-être. Ce mandat de transition, définit par le 1er magistrat, doit permettre de réfléchir différemment le financement des actions et des investissements.

L'effort sur les charges de fonctionnement, une attention aux charges de personnel, avec le souhait, la volonté de maintenir un niveau de qualité de service respectueuse de la population. Voilà ce qui anime l'ensemble de l'équipe municipale. La municipalité met tout en œuvre pour que Bousbecque reste une ville accueillante, bien équipée, humaine, digne de ses habitants.

La municipalité met tout en œuvre pour que Bousbecque reste une ville accueillante, bien équipée, humaine, digne de ses habitants.

Alexandre BEEUWSAERT s'est ensuite attardé sur le grand thème du mandat : l'habitat. Il a rappelé que la ville souffre d'une carence en logements sociaux et verse une pénalité financière à l'état. « La Commune s'est montrée volontaire dans la production de logement mais en restant fidèle et respectueuse de l'identité de son territoire ».

A l'issue de son discours, Alexandre BEEUSWAERT, a invité Vincent LEDOUX, Député à le rejoindre afin de mettre à l'honneur Mme Françoise DHALLUIN pour son implication durant 26 ans dans le Téléthon. Vincent LEDOUX, lui a remis la médaille de l'Assemblée Nationale.

JUBILAIRES

Le 5 Novembre dernier, a eu lieu au Centre Culturel Paul Valéry, la traditionnelle cérémonie des jubilaires. Cette année, 5 couples ont été mis à l'honneur :
Mr et Mme Léon VERIN : 65 ans de mariage
Mr et Mme Jean-Claude PINTE : 60 ans de mariage
Mr et Mme Maurice PICAVET : 50 ans de mariage
Mr et Mme Paul LEFEBVRE : 50 ans de mariage
Mr et Mme Marc NOLLET : 50 ans de mariage.
Monsieur le Maire eut une pensée pour Mr et Mme Paul HOUSEZ, qui ne pouvaient être présents ce soir et qui ont fêté leur 60 ans de mariage.
Cette cérémonie fut ponctuée des chants de Lys en Chœur, très appréciés de tous.
A l'issue des discours, les familles ont pu se retrouver autour d'un vin d'honneur et des présents ont été offerts aux récipiendaires.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de la commémoration de la Victoire et de la Paix, les élus, anciens combattants, membres d'associations, écoles et enfants ont rendu hommage à tous les morts pour la France le 11 Novembre, jour anniversaire de l'Armistice de 1918.
Cette cérémonie symbolise l'unité et la solidarité des générations et s'adresse à un large public, générations du feu, de l'armée, la population et surtout les jeunes.

Léa Chmielarski et Romane Leleu ont lu le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. « Commémorer le 11 Novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. »
Merci encore à tous les participants qui veillent à ce que nos enfants poursuivent l'indispensable travail de mémoire.

LE CINEMA LE FOYER A 80 ANS !

1937 : première projection dans la salle de la rue des Bersaults. À l'affiche, lors de la première séance : « RAMONA »… 80 ANS ! Un anniversaire incontournable pour un Cinéma qui n'existe que grâce à la motivation de ses bénévoles et à la fidélité de son public.

Que de changements depuis 1937 entre la projection sur deux appareils, le dérouleur (qui permettait de coller ensemble toutes les bobines), le passage au Son Dolby puis au Son Digital et (voici 5 ans) la projection en numérique (pour un coût de 80 000€).

Ce sont chaque année 20 000 spectateurs qui fréquentent Le FOYER pour y voir des films mais aussi y assister à des représentations théâtrales (spectacles accueillis, ateliers enfants ou les Z'AlluméS du Foyer).

Loin des chemins battus des films qui bénéficient d'une grande fréquentation (qui sont à l'affiche du Foyer dans leur quasi-totalité) le CINÉMA Le FOYER (pour la qualité de sa programmation) est un établissement classé « Art et Essai ». Part belle y est donc aussi faite aux films moins connus et à découvrir quand on aime le Cinéma. Et puis, comme on dit : "Le Cinéma, c'est au Cinéma" et "Chez vous la télé…commande…" tandis qu'"au Cinéma vous choisissez"… Il y a en France 5241 écrans répartis dans 2184 villes, dont Bousbecque ! C'est une véritable chance d'avoir une salle de proximité aux tarifs accessibles à tous puisque les entrées sont à 5€ (en tarif plein) et à 4€ (pour les adhérents, les moins de 14 ans, les collégiens, les lycéens et les étudiants).

ANECDOTE !

Voici quelques décennies Le Foyer faisait partie de l'Office Technique du Cinéma Familial (d'inspiration Catholique) et M. Richard REINQUIN, qui fut tour à tour spectateur, opérateur puis Directeur du foyer, confiait à Nord Éclair en 1987 : « Tous les films étaient à l'époque visionnés par quelques ecclésiastiques et étaient censurés avant d'arriver à BOUSBECQUE. Mais cela ne suffisait pas. Avant de le projeter au public Mr le Curé et un groupe de 7 ou 8 adultes voyaient le film en privé et, éventuellement, demandaient quelques coupures supplémentaires. Je me souviens d'un baiser un peu trop long… Mr le Curé était venu me dire : « Richard, il faut couper ça »… Autre temps autres mœurs ! Combien de films de qualité seraient aujourd'hui « invisibles » !

Des anecdotes comme celle là il en est des dizaines dont certaines sont affichées dans le hall du FOYER. Pour l'anniversaire on a déjà pu voir la version restaurée de « Blanche-Neige » (de 1937), « Voyage à travers le Cinéma Français », « Dalton Trumbo », « Les Jours Heureux » et bien d'autres surprises se profilent à l'horizon !

Et comment ne pas tirer un coup de chapeau à M. Émile ROUSSELLE qui, en 1968 au moment où quantité de salles fermaient leurs portes, a relancé Le FOYER pour que continue à exister à BOUSBECQUE un Cinéma !

PROGRAMME DU FOYER au 03 20 23 60 51 ou cinelefoyer.fr

Education

LE RÔLE DE LA COMMUNE

L'avenir, le devenir, le bien-être de nos enfants sont des priorités municipales. La Commune consacre des moyens humains et financiers dans le domaine de l'éducation. Rôle qui incombe aux collectivités pour l'enseignement primaire et maternel. A Bousbecque, ce sont près de 600 enfants qui fréquentent les établissements scolaires (public et privé). Notre action consiste en différents points : l'inscription des élèves des écoles publiques, l'achat de matériel scolaire, le financement d'actions pédagogiques, la rémunération des agents spécialisés des écoles maternelles, des agents d'entretien des locaux, la réparation des bâtiments… L'année scolaire qui s'écoule a été placée sous le signe de la rénovation des écoles publiques : peinture, nouveau plafond et lumière à l'école maternelle les Jonquilles, changement des menuiseries à l'école La Fontaine. Mais tout en assurant également le financement d'activités culturelles telles que les sorties pédagogiques, les spectacles, les classes de découverte pour l'ensemble des enfants scolarisés dans notre commune. D'autres actions sont mises en place telles que la semaine du goût, le cross des écoles pour les élèves du CE1 au CM2, la remise de dictionnaire…

À Bousbecque ce sont près de 600 enfants qui fréquentent les établissements scolaires

La municipalité continue son investissement en rendant l'ensemble des bâtiments publics scolaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, travaux réalisés cet été. Enfin, le début de la prochaine année scolaire, verra la création d'un groupe scolaire regroupant nos 3 écoles publiques à savoir l'école les Jonquilles, l'école Jules Verne et l'école la Fontaine. Mme Dhalluin, directrice de l'école les Jonquilles ayant fait valoir ces droits à la retraite, Mme PENET, directrice actuelle de l'école Jules Verne et la Fontaine reprendra la direction de ce nouveau groupe.

LA PAROLE AUX DIRECTRICES

Madame Dhalluin, dircetrice de l'école maternelle des Jonquilles

L'Ecole Maternelle Publique « Les Jonquilles » est actuellement composée de 3 classes de 26 à 28 élèves.
Le projet pédagogique est axé sur : Apprendre à vivre ensemble, le langage oral et le parcours culturel et scientifique.
Outre les grands moments classiques de l'année où le comité de parents s'investit fortement, de nombreuses activités sont mises en place par les enseignantes qui s'investissent dans des projets innovants : semaine du goût, semaine de la sécurité domestique, semaine de la sécurité routière, semaine des mathématiques, environnement (recyclage de cartouches d'encre, bac à compost, tri sélectif et collecte de bouchons), chorale, fête des parents, chasse à l'œuf à Pâques, piscine pour les grands, visite mensuelle à la « Bibliothèque pour Tous » de Bousbecque avec prêt de livres dans les familles et prêt en interne pour les TPS et PS, tennis de table et grande sortie annuelle.
L'école dispose de deux cours de récréation et met à la disposition des enfants des tricycles, des vélos… leur permettant ainsi de se dépenser sans agressivité.
La rénovation de l'école est en cours et de nombreux travaux sont programmés dans un futur proche.
La classe des Grands a été équipée d'un tableau numérique.
Un service de garderie est à la disposition des familles (de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30).
Depuis la nouvelle réorganisation scolaire (classe le mercredi matin), les enfants ont trouvé le bon rythme et profitent pleinement des activités gratuites et de qualité mises en place par la municipalité.
Madame D'Halluin prenant sa retraite en juillet 2017, une fusion des écoles publiques sera mise en place pour la rentrée prochaine avec une seule directrice (Madame Penet) pour les trois sites (La Fontaine, Jules Verne et Les Jonquilles).
Les enseignantes de l'école maternelle Les Jonquilles seraient heureuses d'accueillir votre enfant pour l'aider à se socialiser, grandir, s'éveiller et apprendre, dans un cadre verdoyant.
Les inscriptions se font en mairie avant le 30 avril (Dossier à retirer en mairie)

Madame Penet, directrice de l'école primaire Jules Verne et Lafontaine

L'école se place cette année encore sous l'égide de la bienveillance et de l'estime de soi : deux moteurs indispensables pour la motivation et la réussite de notre jeune public.
Notre école est riche de ses différences et celles-ci nous aident à forger les citoyens de demain. En ces temps troublés, la solidarité, la laïcité, la diversité sont toutes des valeurs que nous nous devons d'entretenir.
En termes de projets, l'école étant labellisée E3D, nous comptons poursuivre notre engagement écologique : la rando verte qui allie vélo et marche veut inciter les enfants à se rendre à l'école à pied, en vélo ou en trottinette mais dans tous les cas laisser la voiture au garage !
Grâce aux nouvelles technologies, nos projets s'orientent naturellement vers les TICE. En plus de la réalisation d'un film sur la commune par tous les élèves de l'école grâce à nos tablettes, nos tableaux blancs interactifs ne servent plus désormais que le maitre de la classe mais les élèves eux-mêmes les utilisent et y font des débuts en programmation et en création de jeux éducatifs.
La culture s'impose aussi : après le musée Louvre Lens l'année dernière, place au théâtre cette année avec la pièce « Le Petit Prince » au théâtre Sébastopol de Lille. Les élèves de CP et de CE1 se rendront au forum antique de Bavay. Ils disputeront un rallye de lecture et un défi arts. Les CE2, CM1 et CM2 sont inscrits au rallye de vocabulaire « mots de tête » et au concours de calcul mental calcul@tice. Ces derniers participent également aux petits champions de la lecture. Toutes les classes sont inscrites au dispositif « Ecole et cinéma » ce qui leur permet de voir des œuvres de qualité parfois méconnues.
Les visites à la ferme pédagogique, au centre équestre, à la bibliothèque pour tous et le magnifique projet des ce1 des écoles avec l'école de musique, permettent de profiter pleinement de toutes les ressources dont dispose la commune. Après avoir donné un premier récital à la maison de retraite et au marché de Noël, la chorale de l'école se produira en mai lors de notre spectacle de théâtre puis la traditionnelle fête d'école.
Une année bien remplie, enrichie aussi en extra-scolaire des activités de qualité des NAP : recyclage d'objets, tennis de table, danse, anglais….

Madame Mulliez, dircetrice de l'école Saint-Ignace

Privé-Public, y a-t-il une différence ? Au niveau de la pédagogie… non ; l'école privée a signé un « contrat d'association » avec l'Etat et a donc les mêmes obligations que le secteur public.
Au niveau de la religion… oui. Un éveil à la Foi est proposé aux élèves. Un parcours est donné par la Direction Diocésaine. Ce temps d'éveil ne peut être pris sur les horaires officiels, ce qui explique les vingt minutes hebdomadaires supplémentaires.
Au niveau de la gestion… oui. Les ressources de l'école viennent des subventions municipales perçues au titre du forfait communal signé avec la commune et des contributions des familles versées à l'organisme de gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC).
Quelles sont les valeurs de notre école ? Je ressens un réel attachement de la part des familles. Je pense que c'est pour cela que tant de personnes répondent présentes lors des manifestations et n'hésitent pas mettre la main à la pâte. L'épanouissement et la réussite scolaire des élèves ne peuvent se faire sans l'appui et l'adhésion des familles. L'association des parents d'élèves est très dynamique et nous aide financièrement dans l'aboutissement de chaque projet. Les valeurs de notre école restent le respect, la politesse, la satisfaction d'un travail bien fait et l'ouverture aux autres et sur le Monde. Cela a peut-être un caractère traditionnel mais l'enfant a besoin de repères pour pouvoir grandir et s'épanouir harmonieusement.
Quels sont les projets à venir ? La phase des « grands travaux » est désormais achevée. Le pôle maternel a été restructuré et agrandi. Toutes les classes ont été dotées de tableaux interactifs ou de vidéoprojecteurs et ont accès à internet. Il nous faut désormais penser à de gros travaux dans la cour des primaires et cela sera « notre prochain grand chantier » !

REGROUPEMENT SCOLAIRE

Madame D'Halluin, actuelle directrice de l'école maternelle les jonquilles prenant sa retraite en fin d'année scolaire, la municipalité a pris la décision de fusionner les écoles publiques à la rentrée prochaine. Ce serait Mme Penet, actuelle directrice des écoles primaires Jules Verne et la Fontaine, qui prendrait les rênes de la future unique école publique de la ville. Suite à cette fusion, l'inspecteur de l'éducation nationale nous a assuré qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe à la rentrée 2017. Cela permettra d'avoir «une cohérence sur la commune avec un seul groupe scolaire unique et une seule interlocutrice» a précisé Monsieur le Maire. Souhaitons à Mme Penet tout nos voeux de réussite pour ce nouveau challenge.

COMMENT INSCRIRE UN ENFANT ?

Les inscriptions dans les écoles publiques, se font du 1er janvier au 31 mars de chaque année. Ces inscriptions concernent :
- les enfants non encore inscrits dans les écoles publiques de Bousbecque.
- les enfants ayant plus de deux ans et demi le jour de la rentrée et propre.

En ce qui concerne les enfants entre deux ans et deux ans et demi, ils seront placés sur liste d'attente et les inscriptions ne seront validées qu'après concertation entre la mairie et la directrice de l'établissement scolaire.
Pour vous inscrire, munissez-vous des documents suivants :
- le livret de famille.
- le carnet de vaccination de l'enfant.
- un jugement de divorce en cas de séparation.
- un relevé CAF.

Suite à votre pré-inscription en Mairie, une rencontre avec la directrice sera nécessaire pour valider l'inscription. C'est dorénavant Mme Penet qui se chargera de ces RDV. Un document écrit vous sera envoyé mi-avril attestant l'inscription de votre enfant pour la rentrée scolaire 2017-2018.

LA SECURITE, UN AXE DE TRAVAIL.

LE PLAN ROUGE

Comme vous le savez, le plan Vigipirate est toujours d'actualité en ce début d'année 2017.
Cela impose plusieurs mesures de sécurité aux abords de nos écoles et, c'est dans ce sens, que le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) nous a demandé de protéger et de sécuriser par des barrières de sécurité l'accès direct aux écoles.
Nous sommes conscients de la gêne occasionnée (places de stationnement, dépôt des enfants difficiles, encombrement sur la route…) mais tant que le plan rouge sera actif, nous n'avons d'autres choix que de laisser les barrières en place.

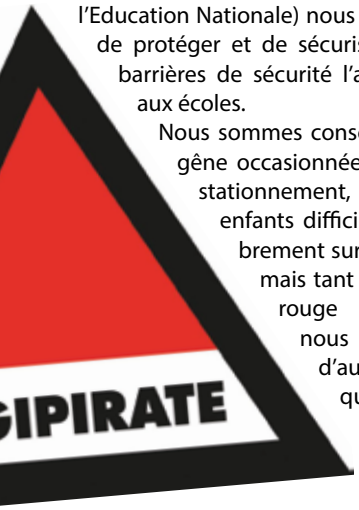

LE JUNICODE

Cette année encore, la municipalité a organisé une session de Junicode pour les enfants de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées. Mr Pressoir, le nouveau brigadier responsable du junicode, a eu la lourde tâche de présenter à nos élèves, le comportement à adopter lors de déplacements. En effet, sur les trottoirs comme sur la route, il convient de respecter certaines règles de bonne conduite mais aussi d'adapter son comportement face à diverses situations. Cet apport théorique a été suivi d' une mise à l'épreuve sur plateau (obstacles, panneaux…) et d'une épreuve écrite (questionnaire -QCM). Les meilleurs élèves ont ensuite été invités à une remise de diplômes au cours de laquelle ils ont pu choisir une bande dessinée pour les féliciter de leurs excellents résultats. Afin d'encourager et pérenniser cette activité essentielle à la bonne formation des élèves aux dangers de la route, la municipalité a offert 2 vélos tout terrain au Brigadier Pressoir et son équipe.

DISPOSITIF «EMILE LE SERPENT»

Emile le serpent mobile, est une campagne mise en place pour encourager les enfants et leurs parents à adopter des modes de transport plus actifs et responsables : la marche, le vélo, les transports en commun, pour se rendre à l'école. Cette campagne s'adresse aux écoles primaires et a pour objectif de stimuler les enfants, parents et enseignants à se rendre à l'école de manière saine, en toute sécurité et en respectant l'environnement.
Avec cette campagne d'une durée de 2 semaines, nous voulons encourager les élèves et leurs parents à adopter des moyens de déplacement plus responsables : la marche, le vélo, le covoiturage et les transports en commun lors des trajets domicile-école.
En adoptant des moyens de transport actifs, les enfants prennent conscience de leur environnement et, ils apprennent à se déplacer de manière sûre et à partager la route avec les différents usagers. D'autre part, la marche et le vélo constituent des exercices physiques nécessaires et recommandés pour la bonne santé des enfants. Enfin, adopter des modes actifs de déplacement permet de réduire les embouteillages aux abords des écoles et solutionne les problèmes de parking.

CROSS DES ECOLES
2ÈME ÉDITION

Pour cette deuxième édition du Cross des Ecoles, mis en place le jeudi 10 novembre 2016, 320 élèves des classes de CE1 à CM2 des écoles Jules Verne, Lafontaine et Saint Ignace se sont retrouvés au complexe sportif Léon Dalle.
Cette année, au vu du plan Vigipirate renforcé, un contrôle a dû avoir lieu à l'entrée, ce qui n'a pas empêché de nombreuses familles à venir encourager leurs petits sportifs.
Sous un beau soleil d'automne, les 8 courses se sont déroulées dans la joie, le fair-play et la bonne humeur.
Nouveauté cette année : quelques membres de l'association « Run in Bousbecque », se sont joints à l'équipe du service des sports et du service jeunesse de la commune pour apporter leur aide. En effet, leurs compétences ont été d'une grande aide pour que les enfants gèrent au mieux leur effort sur l'ensemble de la course. La municipalité tenait, une nouvelle fois, à les remercier.
Tous sommes impatients de vous accueillir pour la troisième édition qui aura lieu en début d'année scolaire 2017/2018.

LES VAINQUEURS

FILLES	GARÇONS
CE1 : Flament Coline	CE1 : Dekeyser Adrien
CE2 : Castermant Alyx	CE2 : Descamps Maxence
CM1 : Butin Michelle	CM1 : Flament Emile
CM2 : Crockey Cécilia	CM2 : Housez Romain

LE CENTRE PETITE ENFANCE
10 ANS DÉJÀ !

Le centre petite enfance propose plusieurs services :

• Le relais assistantes maternelles, dirigé par Dorothée Besème, puéricultrice. Elle propose aux assistantes maternelles des ateliers d'éveil le jeudi et le vendredi matin.

• La consultation de la protection maternelle et infantile, le 1er et 3ème mardi de chaque mois.

• Le multi accueil, « les p'tits becs ».

LE MULTI ACCUEIL

Ce lieu collectif accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. La capacité d'accueil est de 28 places. Vous êtes accueillis par 15 professionnels ; éducatrices de jeunes enfants, infirmière, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, agents polyvalents.

Nous proposons trois types d'accueils :

- L'accueil régulier
- L'accueil occasionnel
- L'accueil d'urgence

Le multi accueil propose 3 unités de vie :

* Les « Mayoumba » de 10 semaines à environ 1 an.
* Les « Manava » de 1 an à 3 ans.
* Les « Ikébana » de 1 an à 3 ans.

Notre pédagogie est centrée autour de l'accueil individualisé et de la motricité libre. Il s'agit d'une prise en charge individualisée où nous nous efforçons de mettre en place des relations stables avec l'enfant et sa famille, des temps de soins individualisés

Depuis 10 ans, nous accompagnons les familles en respectant au mieux les besoins et les attentes de chacun.

Nous prenons le temps d'accueillir chaque famille en faisant connaissance, en discutant autour du rythme de l'enfant et du rythme que nous proposons au multi accueil.

Nous accueillons ensuite l'enfant et ses parents lors d'une adaptation. La famille prend contact et fait connaissance en douceur de ce nouveau lieu de vie et de l'équipe éducative.

Depuis l'ouverture, nous pensons à l'aménagement des espaces de vie en les adaptant aux besoins des différents âges.

Vous souhaitez faire une pré-inscription, vous pouvez nous contacter au 03 20 68 19 16 ou venir au multi accueil situé 9 rue Saint Joseph.

LE JARDIN DES FAMILLES

Ces temps de rencontres entre parents visent à échanger sur leurs difficultés et leurs expériences. Discuter autour d'un café, de ce qui va et ce qui ne va pas avec son enfant, peut permettre de se rendre compte que l'on n'est pas seul dans sa difficulté et ainsi sortir de son isolement (avant d'être à « bout de souffle »).
Le jardin des familles a lieu un samedi par mois de 9h00 à 11h00.

LE LIVRE DANS TOUS SES ETATS

Le livre fait partie du quotidien des enfants et a une place importante au sein de la crèche, c'est pour cela que le projet « le livre dans tous ses états » a été mis en place.
Ce projet s'est travaillé de la façon suivante :

LES ATELIERS D'ÉCRITURES

Un groupe de réflexion composé de 8 professionnels du multi accueil accompagné par Agnès, créatrice d'histoires et de spectacles.
L'objectif est de penser ensemble à une histoire pour jeunes enfants de 0 à 6 ans. Au fil des séances, des thèmes se dessinent et se précisent afin de faire naître notre histoire.

LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES ET DE MUSIQUE.

La deuxième étape consiste à mettre en images l'histoire créée. Pour ce faire nous avons réalisé des temps d'arts plastiques en atelier parents-enfants. Différentes techniques ont été proposées durant ces rencontres avec l'équipe et les familles.
Les illustrations ont été photographiées afin de les mettre en page dans un livre qui sera offert aux familles.
Parallèlement à la création des illustrations, nous avons réalisé un CD, avec des ambiances musicales, qui accompagnent la lecture du livre.

LES FÊTES

Toute l'équipe se mobilise pour offrir des temps de jeux, d'atelier ou de spectacle
Le spectacle de noël est aussi offert aux écoles maternelles.
Les fêtes sont très appréciées des familles, ce sont des moments de convivialité et de partage.

Petite Enfance

SEMAINE DE L'ENFANT

ORIGINE

La semaine de l'enfant correspond à la volonté municipale de présenter toutes les activités à destination des 0-6 ans à Bousbecque.
Elle a été organisée pour la 1er fois en mars 2014.
Elle répond à 2 objectifs :
Fêter « l'Enfant » avec la popu-

EN INTRA-MUROS

Différentes activités « intra Muros » ont été réalisées autour de ce thème dans différents sites :
Au CPE par l'équipe éducative et le RAM. A l'école Les Jonquilles par Mme D'Halluin et ses équipes. A l'école St Ignace par Mme Mulliez, Mme Amandine et ses collègues.
Les bénévoles de la Bibliothèque, ainsi que Le Directeur de l'école de Musique sont intervenus dans les écoles afin d'organiser des actions sur le thème de la Musique. Le Mercredi après-midi, les professeurs et les élèves de l'école de Musique se sont produits en concert devant les enfants des mercredis récréatifs et leurs familles.

DU PROJET

lation. Dans ce sens, elle correspond à la date de la Journée Internationale de l'Enfant (le 21 Novembre). Et créer du lien au sein de notre village, non seulement entre les enfants, les parents et les familles mais aussi avec toutes les associations Bousbecquoises.

« Avec respect unissons-nous pour le bien être des adultes de demain ».

Cette semaine de l'enfant s'est déroulée du 14 au 18 Novembre sur le thème de « La Musique »

JOURNEE DE CLOTURE

La journée de clôture le 19 Novembre de cette semaine permet d'exposer le travail fourni par les différents acteurs durant les mois précédents :

Créations, affiches réalisées par les écoles

De rencontrer parents, enfants, familles, professionnels autour des ateliers proposés (sieste musicale, loto, comptines)

D'échanger autour de la soupe de l'amitié préparée par le Chef cuisinier de Bousbecque

Avec la participation de l'ensemble vocal « lys en chœur »

Si vous avez des idées : thème, organisations ... N'hésitez pas à nous en faire part au 06 16 42 17 91 ou au 03 20 68 19 16

RESTAURATION MUNICIPAL
UNE VÉRITABLE MISSION DE SERVICE PUBLIC

A Bousbecque, la municipalité assure la régie directe du service de restauration scolaire. Près de 7 élèves sur 10 fréquentant nos écoles bousbecquoises prennent leur déjeuner au restaurant scolaire les Jonquilles ou les Bersaults. L'objectif de la municipalité est de leur proposer un repas équilibré et savoureux.

Depuis toujours, la ville a fait le choix de gérer entièrement la production des repas qui sont servis aux enfants. Il ne s'agit pas de faire réchauffer des plats livrés dans des barquettes !

La qualité et la diversité sont un objectif permanent. Consultée une fois par trimestre, une commission composée du chef de cuisine, d'enseignants, de représentants des parents d'élèves et d'élus, valide les menus et fait des suggestions. La législation impose par exemple d'introduire, par mois, au moins 8 fois des crudités en entrée, et au maximum 4 produits frits.

La ville favorise le recours à des produits alimentaires locaux et de saison ainsi que l'intégration de produits issus de l'agriculture biologique

Ce service municipal doit permettre à tous les enfants fréquentant les établissements scolaires de manger des repas équilibrés. Tous les acteurs impliqués dans la restauration scolaire veulent participer à la bonne santé publique, à la lutte contre l'obésité et à l'éducation nutritionnelle, en bref, au « bien manger ». Il s'agit en effet d'un lieu important pour la transmission d'habitudes alimentaires, comme la prise de repas variés, consommés à table durant 45 minutes environ. Le temps du repas doit d'abord être un moment agréable. Les enfants sont encadrés par des surveillants et des animateurs qui les incitent à goûter tous les plats, sans jamais les forcer.

La ville favorise le recours à des produits alimentaires locaux et de saison, tout en intégrant des produits issus de l'agriculture biologique.

Les tarifs appliqués par la Commune doivent permettre à tous les enfants de manger. Ainsi aucune famille ne paie le coût réel de la prestation. Le prix varie si l'enfant est en maternelle ou en primaire et s'il réside sur la commune ou à l'extérieur.

Notre service de restauration fournit également les repas distribués à domicile pour nos aînés bousbecquois. Ce service leur permet de bénéficier d'un repas complet (entrée, plat, fromage et dessert), livré chez eux entre 11H00 et 12H30, du lundi au vendredi.

Le tarif varie en fonction des ressources du demandeur (entre 4.66€ et 9.08€).

Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez obtenir tous les renseignements au 03.20.23.30.00.

EURALYS ... ET APRÈS ...

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) géré auparavant par le syndicat intercommunal Euralys poursuit son action pour les communes de Bousbecque, Linselles, Bondues et Wervicq-Sud. Nos 4 communes ont créé un syndicat intercommunal à vocation unique afin que nos populations puissent continuer

à bénéficier de leurs actions. Ce nouveau syndicat à compétence unique accueillera les deux agents salariés d'Euralys : Dorothée BESEME et Bénédicte LAMBLIN.

Les services du Relais Enfance sont gratuits et accessibles à tous sans condition de ressources ; ils sont neutres et garantissent la confidentialité.

Ce Relais est un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre, d'information, d'orientation et d'animation. Il met à disposition les services suivants :
- de l'accueil individuel : recherche du mode de garde le plus adapté à votre situation, démarches pour préparer l'accueil de votre enfant, liste des assistantes maternelles agréées et

information sur leurs disponibilités actuelles ou à venir, information sur les aides financières pour la garde de votre enfant, l'accompagnement dans vos démarches administratives, information sur la règlementation en vigueur, vos droits et vos devoirs, médiation en cas de conflit…
-de l'accueil collectif pour les enfants : ateliers d'éveil, ateliers avec intervenants extérieurs temps festifs…
-de l'accueil collectif pour adultes : conférences, analyses de pratiques

pour les assistantes maternelles…
Ce service est géré en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Département du Nord.

Pour contacter le relais enfance :
Soit sur les lieux d'accueils :
pour notre commune au centre petite enfance,
9 rue St Joseph
Tél 03.20.68.19.17
le jeudi après midi
Soit en contactant directement l'équipe au 06.14.47.24.33 ou 06.37.22.52.39

AIRES DE JEUX DEGRADEES
DES RESTRICTIONS NECESSAIRES

Courir, grimper, se confronter au risque, le maîtriser... autant d'activités indispensables au développement des enfants. C'est pour cela que la Commune a réalisé, il y a plus de 15 ans dans le parc de la Mairie, une aire de jeux dédiée aux enfants de 2 à 10 ans.
Hélas, cet espace fait aussi la joie de plus grands qui prennent un malin plaisir à détériorer ce lieu apprécié de nos bambins et de leurs parents : filets arrachés, planche démontée, ressort cassé.
La Municipalité a dû mettre en sécurité ces équipements dans l'attente de leurs réparations ou leurs remplacements, suite au contrôle de ces structures par un expert. Le montant de la facture est estimé à plus de 10 000 €.
Les restrictions d'âge sont nécessaires afin de préserver un espace avec des jeux de qualité pour nos plus petits. Pour les adolescents, nous rappelons que le city stade est à leur disposition au complexe sportif !

DEJECTIONS CANINES
RESPONSABILISER LES PROPRIETAIRES

Il y a un endroit à Bousbecque, où il ne fait plus bon se promener : le chemin de la Cronque Planque. En effet, il est très dangereux car il est miné.
Miné, vous dîtes ? Eh oui, miné de déjections canines. Malgré le passage régulier de nos agents techniques, certains propriétaires de chiens ne daignent pas ramasser les déjections de leurs toutous.
Sachez que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.
En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe, soit 35 euros. Plusieurs municipalités ont fait le choix de l'appliquer. A Bousbecque, nous espérions que les propriétaires de chiens seraient plus responsables, mais au vu de la recrudescence de ces monticules, nous nous voyons désormais obligés de sanctionner.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus qui diffusent, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition municipale.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce magazine, et par les moyens qu'elle met à la disposition des différentes écoles dont elle a la charge, la ville est un acteur majeur pour l'instruction et l'éducation des enfants de la commune.
Ces moyens, humains et matériels, sont nombreux : ATSEM, cantine municipale, entretien de bâtiments, NAP, subventions multiples, sécurité aux abords des écoles etc… Ils sont largement détaillés dans l'article dédié à cette thématique de l'éducation que vous trouverez dans les pages centrales.
Tous ces moyens représentent un budget significatif que nous devons impérativement maitriser dans ce contexte économique tendu et où des aspects comme la sécurité viennent grever ce budget par des dépenses qui ne sont pas toujours prévues car non connues au moment de son établissement. La tâche n'est pas aisée et les décisions souvent difficiles et compliquées à prendre. Cependant, l'équipe municipale s'attache à ce qu'elles soient les plus justes et réfléchies possibles.
Si toutefois l'école joue un rôle éducatif auprès des enfants, en plus de l'instruction qu'elle dispense dans ses murs, il n'en demeure pas moins que les premiers responsables de cette éducation sont les parents. Il semble important de le rappeler et être conscient que cette tâche est loin d'être aisée à l'égard du mode de vie que l'on a aujourd'hui et où les moyens de communication modernes ne véhiculent pas forcément toujours des aspects positifs sur le sujet.
Enfin, chacun doit s'attacher à avoir une attitude exemplaire en termes d'éducation vis-à-vis des enfants mais aussi de toutes autres personnes que nous sommes amenés à côtoyer dans notre quotidien. Aussi, montrer l'exemple en la matière ne peut qu'être communicatif et amené peut-être à des changements de comportement. Cette attitude, si chacun s'attache à l'appliquer ne peut être que le gage d'un mieux vivre ensemble.

Benoît DHALLUIN
Ensemble pour Mieux Vivre
Bousbecque

ÉDUQUER : C'est apprendre, c'est respecter, c'est porter un regard attentif et bienveillant sur l'autre et ses différences.
C'est ouvrir une fenêtre sur le monde, sur son pays, sur son voisin.
C'est retenir de l'histoire ce qu'elle a eu de pire pour en tirer le meilleur
C'est faire de nos enfants des adultes responsables et conscients de leurs responsabilités.
Éduquer est un travail à long terme, que doivent faire ensemble, les professionnels avec leur conscience et leur savoir, et la famille avec attention et affection.
Bousbecque vit depuis des décennies dans l'équilibre d'une cohabitation harmonieuse de deux écoles.
Liberté de choisir son enseignement.
Egalité de traitement grâce au Contrat d'Association qui accorde aux deux écoles des charges de fonctionnement proportionnelles aux effectifs.
Fraternité. Dans la rue, les enfants des deux écoles se ressemblent, et sur le stade, dans les clubs, au Centre de loisirs, ils se rassemblent. Faisons comme eux.
Il est illusoire et absurde de croire qu'une école vit aux dépens de l'autre. Les parents des deux écoles contribuent par l'impôt local, au fonctionnement de la commune et donc des écoles. Il est juste que la commune, comme la loi le demande, prenne en charge de façon totalement équitable les frais de fonctionnement des deux écoles.
Mais il est essentiel, à nos yeux, que la commune investisse ce qui doit l'être dans les Ecoles Publiques afin d'offrir aux enseignants et aux enfants, un cadre agréable et propice à l'apprentissage.
Plus que jamais, avec le budget contraint que l'on sait, nous y veillerons.
Personne n'aurait à gagner à nourrir une querelle d'un autre temps. Au final, ce serait les enfants qui seraient perdants, et la cohésion de notre commune en sortirait affaiblie et durablement marquée.
Dans ces temps troublés, nous voyons trop de murs s'élever entre les hommes, entre les peuples, entre les religions.
Eduquons en apprenant nos enfants à construire des ponts entre nous, plutôt qu'à creuser des fossés.

Philippe DESCAMPS
Ecouter et Agir

Actualité oblige, nous aborderons dans cette chronique les perspectives budgétaires et notre cadre de vie.
Traditionnellement le début d'année est celui des orientations budgétaires. Au conseil du 3 février ont donc été évoquées les perspectives pour 2017/2018.
Face à la dégradation de notre équilibre financier qui ne permet plus d'honorer le remboursement de l'annuité de la dette et d'assurer l'autofinancement de nos dépenses d'équipement, situation que nous prédisons depuis 2015, le Maire et sa majorité proposent une augmentation sensible de la fiscalité. Aussi, les années 2017/2018 ne seront donc pas celles de la transition mais de la réalité…
De quoi parle-t-on ? En 2017 : + 2 points de la part communale des 3 taxes et en 2018 : suppression de l'abattement général à la base de 15 % pour la Taxe d'Habitation.
Quelles conséquences pour les bousbecquois ?
Taxe Habitation (TH) 2017 : + 6,95 % ; 2018 : + 22,99 %. A titre indicatif, pour un contribuable occupant un logement correspondant à la Valeur Locative Moyenne (2144 €) : + 43 € et + 142 € par rapport à la TH 2016
Taxe Foncière Propriété Bâtie : + 9,519 %
Taxe Foncière Propriété Non Bâtie : + 3,975 %
A vous de juger ! Pour notre part, nous confirmons la nécessité de mettre en place un strict plan d'économies et une gestion fine du fonctionnement visant à diminuer les frais de personnel, rationaliser les services… pour permettre la mise en œuvre d'une politique d'investissement pertinente qui assure le maintien du patrimoine existant.
Par ailleurs, depuis décembre a été mis à l'agenda la réalisation d'une unité de méthanisation sur le terrain communal situé derrière le Service départemental d'Incendie et de Secours, Bd de la Lys. Ce projet intéresse bon nombre d'élus…
Quant à nous, nous avons immédiatement souligné que le lieu choisi n'était pas opportun, car cette installation se ferait au détriment de la qualité de cette entrée de Bousbecque.
Nous ne cautionnerons pas ce projet qui va à l'encontre de l'intérêt de BOUSBECQUE…

Joseph LEFEBVRE
Avec Bousbecque Construisons Demain

Dans le cadre des temps d'activités périscolaire et de la mission de sensibilisation des jeunes publics aux projets urbains, le service jeunesse a pu bénéficier de l'intervention de deux professionnels du CAUE du Nord (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). La démarche participative voulue pour le projet BEAULIEU a permis aux enfants d'être inclus dans le projet et on leurs a proposé d'imaginer leur village idéal, thématique de l'intervention. Monsieur le Maire est ensuite venu à la rencontre de ces enfants afin que ceux-ci exposent leur projet.